

**ELECTIONS
DP/CE
DU**

JEUDI 24 MARS 2011

**ETABLISSEMENT TER
DES PAYS DE LA LOIRE**

EDITO



**REVENDIQUER
PLUS
POUR
GAGNER
PLUS**

Le jeudi 24 mars prochain, les cheminots éliront leurs délégués du personnel pour 3 ans. Les élus CGT auront à cœur de défendre vos revendications individuelles et collectives et de faire respecter vos droits.

Se mobiliser en votant CGT, c'est contester le système, c'est lutter pour ne plus subir le non-respect du code du travail, du RH 0077, du Statut, un non respect qui dégrade les conditions de travail des cheminots.

Les métiers de l'Exploitation ne vivent pas en dehors de la tourmente et sont fortement touchés par les évolutions de l'entreprise. De nouvelles organisations ont vu le jour depuis janvier 2010 : création des Etablissements Infra Circulation (EIC), TGV, TER, sans oublier la Direction Fret Atlantique (DFA) en octobre 2008.

La CGT a combattu et dénoncé ces nouvelles organisations qui fragilisent la production, dégradant toujours plus le Service Public et les conditions sociales des cheminots.

En France comme dans le Monde, le capitalisme en crise attaque les droits des salariés. Les cheminots devraient se plier aux exigences d'une direction souhaitant maîtriser son budget et dégager du cash à travers la seule variable d'ajustement de l'EMPLOI afin de doubler son chiffre d'affaire!

Les élus CGT combattifs vont devoir maintenir un haut niveau d'intervention

malgré la baisse du nombre de délégués liée aux diverses restructurations qui élargissent leur périmètre de compétence.

Cette atteinte au droit syndical doit se traduire par un vote massif CGT pour avoir des élus en nombre suffisant sur tout le territoire de la région des Pays de La Loire.

Voter CGT, c'est se battre pour l'emploi, les salaires, la retraite, le Service Public.

La confiance des salariés dans la démarche syndicale CGT contre la réforme des retraites de l'année 2010 doit connaître des suites. **Sur ce dossier, la CGT n'a rien lâché et ne lâchera rien.**

Voter CGT à ces élections, c'est dire non à la politique de la direction SNCF, du Gouvernement, et du MEDEF. Les cheminots ne feront pas les frais de leur crise. Voter CGT, c'est affirmer :

- Votre attachement au Service Public SNCF.
- La nécessité de conserver une entreprise intégrée avec un haut niveau social.
- Le maintien du Statut. ■

***Alors votez
et faites voter CGT,
le 24 mars 2011***



...BILANS ET PERSPECTIVES...

LE BILAN CHSCT...

■ UO vente Le Mans

De nombreuses interventions des élus CGT ont eu lieu auprès de la direction pour défendre de nombreux cheminots(es). Cette direction oublie qu'une entreprise fonctionne grâce aux hommes et femmes qui la composent. Les restructurations, réorganisations, à tout va et sans concertation, fragilisent la santé des cheminots-es et drainent son cortège de misère.

Ce CHSCT est compétent pour traiter les questions relatives à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des équipes suivantes :

- Equipe NEV Le Mans.
- Equipe CCF Le Mans.
- Boutique Auchan et Boutique La Flèche.
- TER Sablé, La Ferté Bernard.
- Connerré, Château du Loir.

L'année 2010 a vu beaucoup de transformations qui n'ont pas été sans conséquence sur les conditions de travail des agents. La fusion des établissements par activité en est une. Malgré une opposition forte du syndicat CGT, cette fusion a vu le jour avec une présentation au CHSCT le 02 février 2010. Le remplacement de l'EEX Loire Océan et Maine Val d'Anjou par l'Etablissement TGV Pays de la Loire et par l'Etablissement TER a entraîné des suppressions de postes, des changements géographiques des directions, des reclassements de personnel.

Le passage en force de la Direction pour supprimer la vente en gare Sud avec 2 postes en moins, a entraîné un mal être au travail des agents du service commercial de la gare du Mans et la démission d'un membre du CHSCT. Pour la CGT la défense du service public est au cœur du problème, la direction SNCF veut scier la branche sur laquelle les vendeurs sont assis. Une gare sans point de vente n'est plus une gare. Malgré un fort travail des délé-

gués CGT auprès des usagers, des responsables municipaux, des médias, le 01 décembre 2010 la vente gare Sud fut fermée.

Le dernier dossier fût les enregistrements et les écoutes téléphoniques au CCF du Mans. Le CHSCT s'est prononcé contre et a mis des réserves afin de limiter les écoutes dans le cadre de tandem et au nombre maximum de trois par an. ■



Guichet de vente de La Flèche menacé de fermeture en 2012

■ CHSCT territorial Laval

L'année 2010 a été en grande partie consacrée à contrer le projet de reconfiguration de l'Infrapôle. En effet, la Direction a décidé, et ce en ignorant l'avis des agents, du CHSCT, des experts, des Médecins du travail, de mettre en place ce projet qui détériore considérablement les conditions de travail de tous les agents: augmentation de la charge de travail, mobilité croissante et forcée, périodes de nuits plus nombreuses et plus longues...sur fond de baisse incessante des effectifs. Face à la non prise en compte de l'avis du CHSCT, nous avons donc déposé un délit d'entrave qui nous espérons permettra si ce n'est le recul du projet, tout du moins son amélioration.

De plus, suite aux nombreuses questions posées au sujet du mauvais état des pistes et itinéraires, l'Infrapôle n'a pas effectué les travaux demandés et est resté très évasif quant à la date de leur future réalisation. A la dernière réunion, nous avons été obligés de les menacer d'un droit d'alerte pour qu'ils effectuent les travaux nécessaires à la sécurité élémentaire des agents sur un accès très dangereux.

...BILANS ET PERSPECTIVES...

En ce qui concerne les équipes TGV, TER et EIC, nous avons pu obtenir des améliorations des conditions de travail: sécurisation du BV à Laval, nouveaux fauteuils agents-circulation à Sillé et Laval, four pour les agents de Laval...

Nous avons aussi défendu la mise en place d'une solution pour que les agents commerciaux ne soient

plus soumis au froid dans l'espace de vente. Une demande a été faite pour la mise en place d'un rideau d'air chaud actuellement étudiée par la Direction et un calfeutrage des huisseries a été effectué.

Ainsi, sur fond de restructurations dans tous les services, nous restons vigilants quant à l'augmentation du stress des agents. ■

LE BILAN DP...

Les délégués CGT (EX MVA) continuent et continueront toujours à vous défendre en permanence malgré la casse sociale et territoriale de la SNCF.

Nous ne pouvons pas ici dresser la liste complète de ce que nous avons fait pendant ces deux dernières années, les cheminots peuvent se rendre compte de notre engagement et de notre détermination au quotidien. Voici quelques exemples des actions menées par vos représentants :

- Diffusions de tracts aux usagers pour dénoncer les suppressions de postes et la destruction du service public (Gare sud, Gares de la zone diffuse : BAPR, suppression des agents INFRA, ligne Caen / Tours etc....).
- Interventions auprès de la direction pour faire respecter le RH 077.
- Rencontre des élus pour évoquer les sujets

sensibles, comme par exemple la fermeture des guichets de la Gare sud et les ateliers SNCF du Mans.

- Obtention pendant le mouvement social d'octobre sur les retraites de pouvoir lever une DII avant le repos et d'en reposer une autre pour la suite du mouvement, soit 48h après, et ainsi pour toute la durée du mouvement et pour tous les agents soumis à une DII.
- Combattre la déqualification des postes.
- Sauvegarder les emplois au statut.

Sachez qu'un cheminot sur six est syndiqué à la CGT, tous collègues confondus.

Pendant le mouvement sur le dossier des retraites, la CGT a été nommée l'organisation la plus combattive et 8500 salariés ont rejoint la CGT depuis le 1^{er} septembre 2010.

Avec votre soutien, nous serons encore présents demain pour défendre vos intérêts quel que soit votre lieu de travail, votre statut, votre âge, votre grade et qualification. ■

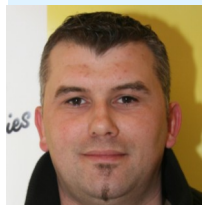
NOS REVENDICATIONS

- Le respect du RH 0077.
- L'abandon de la réforme du système de retraite et abrogation de la loi.
- Des augmentations de salaire.
- Une politique d'embauches au statut.
- L'arrêt des suppressions de postes.
- L'arrêt du management par objectifs.
- L'amélioration du déroulement de carrière.
- Le développement de Fret SNCF.
- Le maintien du Statut.
- La suppression des EME (pôle emploi SNCF).
- Arrêt des atteintes au droit de grève.
- L'abrogation de la loi sur le service minimum.
- La gratuité des facilités de circulation.
- Le maintien des autorisations de départ par des agents de la filière 27.
- Le développement des dessertes TER.
- La reconnaissance de la pénibilité pour les vendeurs.
- L'alignement de la prime de travail sur le code prime 3.



VOS CANDIDATS DP

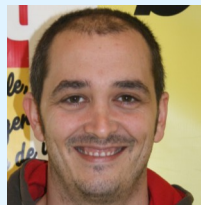
TITULAIRES EXÉCUTION



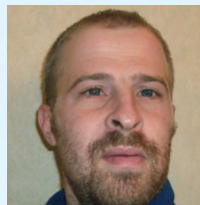
Richard Deborde
ACP
(La Roche)



Dominique Boucheron
ACSP
(Le Mans)



Bertrand Naud
AMVH
(Savenay)

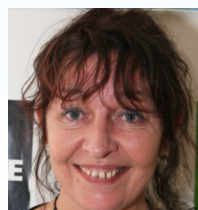


Freddy Rezeau
ACSP
(Nantes)

SUPPLÉANTS EXÉCUTION



Sophie Barillot
ACSP
(Rezé)



Cécile Tacchini
ACSP
(Pornichet)



Cédric Chevrel
AMVK
(Ancenis)



Laurent Coopman
ACSP
(Saumur)

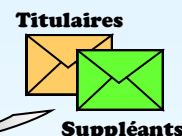
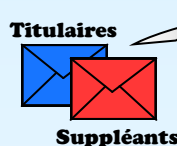
TITULAIRES MAÎTRISE



Christophe Esseul
TGMH
(Nantes)



Michel Boulbard
ACMP
(Le Mans)



SUPPLÉANTS MAÎTRISE



Laurent Lizé
TGMH
(Nantes)



Guylaine Gaudin
TC
(Nantes)

**Votez
et faites voter CGT,
le 24 mars 2011**

